

CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

Les mesures préventives et thérapeutiques de l'ostéoporose ont pour objectif d'optimiser la structure osseuse et d'éviter ainsi des fractures. Des mesures générales telles que l'activité physique suffisante, l'arrêt du tabagisme, la restriction d'alcool, un apport suffisant en calcium et une exposition au soleil suffisante ont ici le rôle le plus important. La prévention des chutes a aussi évidemment son importance, certainement dans la population plus âgée. Dans certains groupes à risque, certainement en présence d'antécédents de fractures, une prise en charge médicamenteuse peut être indiquée; celle-ci est discutée de manière plus détaillée dans les Folia.

Des données récentes suggèrent une augmentation du risque cardio-vasculaire avec la rosiglitazone, et celles-ci ne sont pas réfutées de manière convaincante par une analyse intérimaire de l'étude RECORD. L'incertitude concernant l'innocuité de la risoglitazone, et des glitazones en général, ne permet pas pour le moment de recommander ces médicaments comme traitement de premier choix dans le diabète de type 2.

Des notifications au Centre Belge de Pharmacovigilance indiquent que l'isotrétinoïne est encore toujours prescrite à des femmes enceintes ou susceptibles de le devenir, contrairement aux avertissements très explicites et clairs à ce sujet, notamment dans les notices scientifiques. C'est la raison pour laquelle des informations sont à nouveau données à ce sujet.

VISITEZ NOTRE SITE WEB <http://www.chip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CORRESPONDANCE

Administrative

(p. ex. changements d'adresse pour les pharmaciens*, demandes des Folia, du Répertoire...)

CBIP
c/o Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
Eurostation, bloc II, 8e étage
Place Victor Horta, 40 bte 40
1060 Bruxelles

**e-mail: cbip@fagg-afmps.be
(attention: nouvelle adresse e-mail!)**

* En ce qui concerne les médecins et les dentistes, les changements d'adresse se font automatiquement par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

Contenu

Prof. M. Bogaert
Heymans Instituut
De Pintelaan 185, 9000 Gent
fax: 09/240.49.88
e-mail: Folia@ugent.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie).

A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Université Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé), W. Buylaert (Université Gent), T. Christiaens (Université Gent), G. De Loof (Domus Medica), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele, A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge), K. Vantieghem.

Editeur responsable:
M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.